



# 45<sup>ème</sup> Rallye Véhicules Historiques de Compétition

## « Lyon – Charbonnières – Rhône »

Championnat de France des Rallyes VHC

----  
Coupe de France des Rallyes (*coef. 2*)

----  
Championnat Rallyes de la Ligue du Sport Automobile Rhône-Alpes

**28, 29 & 30 AVRIL 2022**

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

**Association Sportive Automobile du Rhône**

40 cours de Verdun – 69002 LYON

Tél. : 06 12 30 33 31

Email : [contact@asarhone.com](mailto:contact@asarhone.com)



**Ce règlement particulier complète : Le règlement standard des rallyes FFSA, les règles spécifiques des rallyes VHC et le règlement du Championnat de France des rallyes VHC 2022 et le règlement du 74<sup>ème</sup> Rallye Lyon-Charbonnières-Rhône.**

**Les rallyes français sont disputés conformément aux Code Sportif International (et ses annexes) de la fédération Internationale de l'automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A) et au règlement particulier de ce rallye.**

#### PROGRAMME - INFORMATION - ADRESSES

Jeudi 28 avril 2022	20h00	Première Réunion du Collège des Commissaires Sportifs (PC Rallye)
	23h30	Publication de la liste des équipages admis au départ Publication des heures et ordre départs de la 1 <sup>ère</sup> étape
Vendredi 29 avril 2022	10h45 (*)	Départ de la 1 <sup>ère</sup> étape à Charbonnières
	21h23 (*)	Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> étape à Charbonnières
	22h30	Publication du classement à l'issue de la 1 <sup>ère</sup> étape Publication des heures et ordre des départs de la 2 <sup>ème</sup> étape
Samedi 30 avril 2022	10h30 (*)	Départ de la 2 <sup>ème</sup> étape à Charbonnières
	15h37 (*)	Parc de repositionnement - Arrivée de la 2 <sup>ème</sup> étape à Charbonnières
		Vérifications finales dès l'arrivée
		Affichage du classement final provisoire 30 minutes après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent

(\*) Selon nombre de concurrents Modernes

#### ARTICLE 1P – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Rhône organise le **45<sup>ème</sup> Rallye Véhicules Historiques de Compétition « Lyon – Charbonnières – Rhône »** qui se déroulera du 28 au 29 avril 2022, avec le concours des municipalités de Lyon, Charbonnières-les Bains et du Conseil Général du Rhône.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Rhône Alpes sous permis d'organisation n° **N6** en date du **18/01/2022**. Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous permis d'organisation n° **147** en date du **18/02/2022**.

#### 1.1p OFFICIELS DU RALLYE

Idem Championnat de France, sauf :

<b>Collège des Commissaires Sportifs :</b>	
Président	Hervé BESSON
Membres	Georges LEMMENS, Fabien ZYCH
<b>Directeur de Course VHC</b>	Michel LAROULANDIE
<b>00</b>	Denis MOCELLIN
<b>Commissaire Technique VHC délégué FFSA</b>	Bernard POTTIER
<b>Commissaires Techniques</b>	Jean-Claude CARRE

## 1.2p ELIGIBILITE

Le 45<sup>ème</sup> Rallye Véhicules Historiques de Compétition « Lyon – Charbonnières – Rhône » compte pour :

- Le Championnat de France des Rallyes VHC,
- Le Challenge Petites cylindrées,
- La Coupe de France des Rallyes VHC (Coefficient 2),
- Le Championnat des rallyes VHC de la Ligue Rhône-Alpes du Sport Automobile

## ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1p DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 45<sup>ème</sup> Rallye Véhicules Historiques de Compétition « Lyon – Charbonnières – Rhône » doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 18 avril 2022**.

Chaque demande d'engagement devra obligatoirement être accompagnée d'une photocopie de la 1<sup>ère</sup> page du passeport technique (PTH – PTN – 3 volets-Classic).

Adresse Postale Obligatoire pour tous envoi de courriers :

**Emmanuel VEYRET**  
**11 rue Pierre Dupont**  
**69250 Neuville-sur-Saône**

3.1.10p Le nombre des engagés est fixé à **40 voitures maximum**.

3.1.11p Les droits d'engagement sont fixés :

- **550 €** avec la publicité facultative de l'organisateur pour les bulletins d'inscription transmis avant le lundi 21 mars 2022 à minuit (cachet de la poste faisant foi) puis **650 €** après cette date.

Ces droits seront doublés (1 300 €) pour les concurrents n'acceptant pas la publicité facultative.

**Une somme forfaitaire fixée à 50 € sera à rajouter aux droits d'engagement pour le système de géolocalisation.**

Toute demande d'engagement non accompagné du montant des droits d'engagement sera nulle.

### 3.3p ORDRE DE DEPART

Conforme aux règles spécifiques VHC 2022.

## ARTICLE 4P – VOITURES ET EQUIPEMENTS

Sont admises exclusivement les voitures possédant un passeport (PTH FIA ou PTHN FFSA).

Périodes E à J2 soit :

- A périodes E, F, G1 (1947 à 1969)
- B périodes G2, GR, H1, (1970 à 1975)
- C périodes H2, HR (1976), et I, (1976 à 1981)
- D période J1 (1982 à 1985)
- E période J2 (de 1986 à 1990)

Ces voitures seront répertoriées par groupe comme à l'époque :

- Groupe 1 T Tourisme de série

- Groupe 2 CT Tourisme de compétition
- Groupe 3 GT Grand Tourisme de série
- Groupe 4/5 GTS / GTP/HST/TSRC Grand Tourisme de compétition
- Groupe N VHC Production
- Groupe A VHC Tourisme
- Groupe B VHC

Les voitures du Groupe "Classic de compétition" (de 1977 à 1981 avec passeport 3 volets et la fiche d'homologation de la voiture obligatoires) peuvent être admises dans une manche du CFR VHC avec un classement indépendant, mais sans apparaître (ni marquer de points) dans le classement du CFR VHC.

Toutes les voitures sont autorisées à être équipées d'une assistance électrique de direction. Il est également autorisé de monter une direction assistée existante ou homologuée provenant d'un même modèle de voiture que celui présenté, sans changement de période, si ce modèle n'en est pas équipé d'origine dans la période présentée.

Les voitures ainsi équipées seront admises uniquement en Classic (sans marquer de points au Championnat).

Pour prétendre marquer des points au Championnat, les concurrents devront rester conformes à leur PTH.

## ARTICLE 6P – SITE ET INFRASTRUCTURES

### 6.1p DESCRIPTION

Longueur totale du parcours : 445,64 km

Nombre d'Épreuves Spéciales : 10

Longueur totale des Épreuves Spéciales : 150,73 km

Nombre de sections : 4

Nombre d'Étapes : 2

Type de revêtement : Asphalte

Parcs d'Assistance - 1<sup>ère</sup> Étape : B - 2<sup>ème</sup> Étape : C, D

Distances entre Parcs d'Assistance :

Départ à A = 15,29 km – A à B = 116,68 km dont ES = 42,09 km – B à C = 140,46 km dont ES = 42,09 km

C à Arrivée = 173,21 km dont 66,55 km

L'itinéraire horaire fait l'objet de l'annexe « Itinéraire »

Une séance d'essai sera organisée à Limonest (voir article 7.5.20) : 2,685 km.

### 6.2p RECONNAISSANCES

Voir règlement 74<sup>ème</sup> Rallye Lyon-Charbonnières-Rhône

(ANNEXE 2 – PLANNING DES RECONNAISSANCES)

## ARTICLE 7P – DEROULEMENT DU RALLYE

### 7-1p DEPART

Le rallye VHC partira pour l'intégralité du rallye derrière les concurrents du rallye du Championnat de France.

Le départ sera donné dans l'ordre croissant des numéros de compétition, eux-mêmes établis à la discrétion de l'organisation pour la 1<sup>ère</sup> étape, et dans l'ordre du classement de celle-ci pour la 2<sup>ème</sup> étape.

### **7.3.17p Nouveau départ après abandon**

Voir règlement 74<sup>ème</sup> Rallye Lyon-Charbonnières-Rhône

### **7.5.20p Séance d'essais**

Voir règlement 74<sup>ème</sup> Rallye Lyon-Charbonnières-Rhône

## **ARTICLE 9P – CLASSEMENTS**

A l'issue de chaque rallye trois classements distincts seront établis :

- 1 classement général toutes périodes confondues (hors Classic)
- 1 classement pour les périodes E à I
- 1 classement pour les périodes J
- 1 classement général pour les petites cylindrées
- 1 classement pour les Classic

Les voitures du groupe Classic de compétition ne devront jamais figurer ni dans le classement général E à I et J confondues, ni dans le classement E à I, ni dans le classement J.

## **ARTICLE 10P – PRIX**

### **10.1p - REMISE DES PRIX**

La Remise des Prix du **45<sup>ème</sup> Rallye Véhicules Historiques de Compétition « Lyon – Charbonnières – Rhône »** se déroulera le Samedi 30 avril 2022 sur le podium d'arrivée - Salle Sainte Luce, Charbonnières-les-Bains –

### **10.2p – PODIUM FINAL - PROTOCOLE**

- Classement général N, A, B J (récompenses sur podium 3 marches)
- Classement général groupe 1, 2, 3, 4/5 (regroupés)
- Classement challenge Petites Cylindrées
- 1<sup>ère</sup> féminine
- Classement groupes et classes
- Premier du classement général "Classic de compétition" (1977 – 1981)

Tous les équipages classés devront passer sur le podium final et recevront un prix pour chacun des 2 membres de l'équipage.